



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2023-294

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2023

Sommaire

69_ Rectorat de Lyon /

84-2023-10-30-00009 - Arrêté n° 2023-52 du 30 octobre 2023 **??** portant nomination du président des jurys d'admission aux concours d'accès en première, deuxième et troisième années des formations d'ingénieurs des instituts nationaux des sciences appliquées (session 2024) **??** (1 page)



Département d'appui aux établissements

92, rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

Arrêté DRAES n° 2023-52 du 30 octobre 2023
portant nomination du président des jurys
d'admission aux concours d'accès en première,
deuxième et troisième années des formations
d'ingénieurs des instituts nationaux des sciences
appliquées (session 2024)

**Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R.715-2 à R.715-8 ;

Vu l'arrêté du 3 mars 2016 modifié fixant les règles communes d'admission et de scolarité dans les instituts nationaux des sciences appliquées en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur, notamment son article 9 ;

ARRÊTE

Article 1 : Monsieur Vincent BRUNIE, directeur de l'institut national des sciences appliquées de Rennes, est nommé, au titre de la session 2024, président des jurys d'admission aux concours d'accès en première, deuxième et troisième années des formations d'ingénieurs des instituts nationaux des sciences appliquées.

Article 2 : Les directeurs des instituts nationaux des sciences appliquées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP